

Février 2018 | Vol. 16 N° 1

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

Semaine de relâche scolaire

DU 5 AU 9 MARS PROCHAIN

Plusieurs activités disponibles, consultez la programmation!

Détails aux pages
17 à 21



NOUVEAUTÉ
(projet pilote)

Camp de jour de la Semaine
de relâche scolaire

Exclusif aux citoyens de Saint-Jacques!

Du 12 au 16 février

Détails à la page 27



LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**



Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE **Jacobin**

Février 2018 | Volume 16 N° 1

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 8
- Adoption de règlements 9
- Calendriers des séances du conseil pour l'année 2018 9

Municipalité de Saint-Jacques

- Programme triennal d'immobilisation 2018, 2019, 2020 10 et 11
- Prévision budgétaire pour l'année 2018 12
- Offre d'emploi étudiant – Programme d'échange intermunicipalités, Association Québec-France Lanaudière 13
- Offre d'emploi étudiant – Animateurs ou animatrices du Camp de jour 14

Urbanisme

- Recrutement – Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 15
- Rappel important de la réglementation applicable en saison hivernale (Stationnement, neige et glace) 15

Service de sécurité incendie

- Venir en aide lors d'un incendie 16
- Comment évacuer en cas d'incendie 16

Loisirs et culture

- Camp de jour de la Semaine de relâche scolaire 17
- Sport de glace au parc Aimé-Piette 17
- Comptoir de prêt d'équipement 17
- Les activités spéciales de la Semaine de relâche scolaire 18 à 20
- Cours de Taekwondo 21
- Ateliers culinaires interactives 21
- « Skiez à planche » 22
- Bains libres au Collège Esther-Blondin 22
- Patinage libre sur glace intérieure dans la MRC Montcalm 23
- Association de soccer de la Nouvelle-Acadie 24

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Horaire régulier 25
- Horaire spécial de la Semaine de relâche scolaire 25
- Exposition des dessins de Daniel Lamarre et ses élèves 25
- Exposition des œuvres de l'artiste peintre Katherine Mireault 25
- Soirée Coup de cœur 26
- Inscription au Club du Rat Biboche 26
- Ateliers d'écriture J'écris ma vie 26

Des nouvelles de vos organismes

- CRÉVALE – Journées de la persévérance scolaire 27
- Déjeuners communautaires des Chevaliers de Colomb 28
- Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques et Nouvelle-Acadie 28
- Centre d'Action Bénévole de Montcalm 28
- Club FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques 28
- Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie 29
- Société d'ornithologie de Lanaudière 29

Information

- Dates de tombée 2018 – Bulletin d'information Le Jacobin 30
- RAPPEL EBI – Tempête hivernale 30
- Soyons écoresponsables 30
- Aide-mémoire pour le tri des déchets 31
- Calendrier 2018 des collectes des matières résiduelles 32

Page couverture	Semaine de relâche scolaire Journées de la persévérance scolaire
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 5 février à 19 h

Lundi 5 mars à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi 8 h à 16 h, mardi 8 h à 16 h 30, mercredi 8 h à 16 h 30, jeudi 8 h à 18 h, vendredi 8 h à 12 h. *Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 1 800 567-9372

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél. : 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges,
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660
urbanisme@st-jacques.org

Sandrine Marsolais,
inspectrice municipale
Tél. : 450 839-3671, poste 7662
inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente agente aux communications et aux événements
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
directrice des finances et
secrétaire-trésorière adjointe
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671, poste 7613 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas et culture

JoAnie Buisson, technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 6 novembre 2017

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 22 septembre au 26 octobre 2017 soient définis comme suit :

Comptes payés	317 379,25 \$
Comptes payés par Accès D	64 071,99 \$
Dépenses approuvées le 2 octobre 2017	262 522,43 \$
Comptes à payer	54 147,21 \$
Total des déboursés	698 120,88 \$

Facture de l'Inspecteur Canin inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 10 345,93 \$ pour le recensement des chiens et l'application du règlement pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Taux d'intérêt pour les arrérages de taxes

Il est résolu à l'unanimité de fixer le taux d'intérêt pour les arrérages de taxes à 15 % pour l'année 2018.

Renouvellement de l'entente pour l'accès aux ressources juridiques

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques retienne les services du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour l'année 2018.

Facture de Perséides technologie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 316,09 \$ pour la conception du site Internet de la Municipalité.

Demande d'aide financière du Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 300 \$ pour la participation aux jeux provinciaux et la publicité du salon des artisans.

Demande d'aide financière du Groupe Entraide & Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 250 \$ à titre de contribution pour l'année 2017.

Demande d'aide financière du Centre d'hébergement Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ au Centre d'hébergement Saint-Jacques (Service des loisirs) à titre de contribution pour l'année 2017.

Achat de tablettes électroniques pour les membres du conseil municipal

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 8 tablettes électroniques iPad Pro pour la somme de 8 632,25 \$ pour l'accessibilité à la documentation, reçue par le biais du Web, lors des séances du conseil municipal.

Contre-offre pour l'achat du lot 5653 150 par la Municipalité

Il est résolu à l'unanimité de faire une contre-offre d'une somme de 6,25 \$ le pied carré à Placements Coderre et Gaudet inc. pour le lot 5 653 150 adjacent au bassin de rétention situé sur la rue des Mésanges.

Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ajout de la fonction de secrétaire-trésorière adjointe à la fonction de la directrice des finances.

Participation au salon des vins de la Fondation du Collège Esther-Blondin

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 3 billets pour une somme de 90 \$.

Nomination d'une représentante au sein de la Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de nommer madame Isabelle Marsolais comme représentante pour l'année 2018.

Contrat d'engagement au Programme intermunicipalités de l'Association Québec-France

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la signature du contrat d'engagement relatif à l'embauche d'un candidat français pour l'année 2018.



BILAN DES DÉCISIONS

Participation au concert bénéfique pour la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-L'Acadie

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 4 billets pour une somme de 100 \$.

Mandat à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 7700 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels en architecture dans le projet de réaménagement de la salle du conseil.

Renouvellement d'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3708,96 \$ (plus taxes applicables) pour l'année 2018.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à NCL Envirotek inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1320 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Déneigement d'une borne-fontaine et d'un puits à incendie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 500 \$ (plus taxes applicables) de La Douceur du Terroir pour le déneigement d'un puits à incendie et d'une borne-fontaine situés sur le rang Saint-Jacques pour l'hiver 2017-2018.

Facture de Serge Landry Électrique inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3609,16 \$ (plus taxes applicables) pour le raccordement de la borne de recharge pour voitures électriques.

Certificat de paiement à Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 590810,58 \$ à titre de certificat de paiement numéro 2 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4000 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Facture de Pavage JD inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 240471,64 \$ (plus taxes applicables) pour les travaux de pavage sur le rang des Continuations et le chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 8305 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de pavage sur le rang des Continuations et le chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 29180 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2800 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Renouvellement du protocole d'intervention d'urgence avec l'APAL

Il est résolu à l'unanimité de renouveler le protocole d'intervention d'urgence avec l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière (APAL) pour l'année 2018.

Certificat de paiement à Construction Julien Dalpé

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 24628,68 \$ à titre de certificat de paiement numéro 1 pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne.



LE CONSEIL MUNICIPAL et de la séance spéciale du 27 novembre 2017

BILAN DES DÉCISIONS

Demande de la Municipalité de Saint-Jacques pour le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires du ministère de la Sécurité publique du Québec

Il est résolu à l'unanimité de transmettre à la MRC de Montcalm la liste des besoins de formation pour l'année 2018 du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique du Québec.

HYGIÈNE DU MILIEU

Contrat avec Les Services technologiques A.C. inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 1 480,83 \$ (plus taxes applicables) pour l'entretien mécanique préventif du système de ventilation de la station d'eau potable jusqu'au 30 novembre 2018.

URBANISME

Demande de dérogation mineure

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure portant sur le lot 5 336 157 (13, rue Marion) afin de permettre l'implantation du garage attenant à 0 mètre de la ligne de lot latérale.

Honoraires professionnels à L'Atelier Urbain

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 500 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre de la révision et concordance du plan et des règlements d'urbanisme.

LOISIRS

Adjudication du contrat pour des services professionnels en architecture – Maison des jeunes

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour les services professionnels en architecture dans le projet

d'aménagement d'une Maison des jeunes pour une somme de 9 200 \$ (plus taxes applicables) à Massicotte Maloney architectes S.E.N.C.R.L.

Tarifs pour les sorties « Skiez à planche »

Il est résolu à l'unanimité que les tarifs pour les sorties « Skiez à planche » soient :

CATÉGORIE	PRIX*
Adultes	39 \$
Étudiants	33,50 \$
Bel Âge (6-12 ans/60-74 ans)	28 \$
Transport (aller-retour)	10 \$

*(plus taxes applicables)

Résumé de la séance spéciale du 27 novembre 2017

ADMINISTRATION

Vente du lot 6 185 407 à 9366-0264 Québec inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de vendre le lot numéro 6 185 407, situé à l'aire industrielle et commerciale, à 9366-0264 Québec inc.

Résumé de la séance ordinaire du 4 décembre 2017

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité, pour la période du 27 octobre au 22 novembre 2017, soient définis comme suit :

Comptes payés	196 062,92 \$
Comptes payés par Accès D	64 499,07 \$
Dépenses approuvées le 6 novembre 2017	980 161,51 \$
Comptes à payer	50 668,14 \$
Total des déboursés	1 291 391,64 \$

BILAN DES DÉCISIONS

Mandat aux conseillers juridiques

Il est résolu à l'unanimité de mandater le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour le recouvrement des sommes dues aux dossiers d'arréages de taxes 2015, 2016 et 2017.

Entretien et soutien informatique avec PG Solutions

Il est résolu à l'unanimité de renouveler les contrats d'entretien et de soutien avec PG Solutions pour le système informatique de la Municipalité pour une somme de 28 156,45 \$ (plus taxes applicables) pour l'année 2018.

Adjudication du contrat pour la réalisation de la mosaïque des membres du conseil

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat à Plume Libre Montcalm pour la somme de 560 \$.

Jeux du 3^e Âge de la MRC de Montcalm en 2018

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que la Municipalité de Saint-Jacques soit l'hôtesse des Jeux du 3^e Âge de la MRC de Montcalm en 2018.

Nomination du maire suppléant

Il est résolu à l'unanimité que monsieur Claude Mercier soit nommé pour agir à titre de maire suppléant, et cela, pour la durée du mandat 2017-2021.

Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion, pour l'année 2018, pour la somme de 471,40 \$.

Participation au quille-o-thon annuel du Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ au Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques à titre de contribution financière pour leur quille-o-thon annuel du 20 janvier 2018.

Achat du lot numéro 5652 150

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du lot

numéro 5 653 150, adjacent au bassin de rétention situé sur la rue des Mésanges et appartenant à Placements Coderre et Gaudet inc., au coût de 7 \$ le pied carré.

Mandat à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme forfaitaire de 8 315 \$ (plus taxes applicables) pour des services d'ingénierie dans le cadre des travaux de réaménagement de la salle du conseil.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Mandat à NCL Envirotek inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables) pour une évaluation environnementale dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Honoraires professionnels à NCL Envirotek inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 890 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 990 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 600 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Mandat à Excavation Thériault inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 5 000 \$ (plus taxes applicables) pour le déneigement/sablage du 186, rue Saint-Jacques (garage municipal), et ce, étant donné que le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques est relocalisé à cet endroit pendant la construction de la nouvelle caserne.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 4 décembre 2017

BILAN DES DÉCISIONS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 6 100 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 250 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 305 \$ (plus taxes applicables) pour la réalisation d'un relevé topographique et d'un rapport pour des niveaux existants de la conduite pluviale sur les rues de Port-Royal et de Grand-Pré.

Facture de Forestier ASL

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 680 \$ (plus taxes applicables) pour les travaux de déchiquetage des branches.

Adjudication du contrat pour la réalisation d'une étude de fondations routières

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour la réalisation d'une étude de fondations routières sur le chemin de la Carrière, le chemin Gaudet, le rang des Continuations et la montée Allard pour la somme de 15 000 \$ (plus taxes applicables) à NCL Envirotek inc.

Libération (acceptation finale) de la retenue à Les Constructions Ghyslain Tessier inc.

Il est résolu à l'unanimité de libérer la retenue finale et de verser la somme de 1 691,93 \$ pour la rénovation de la Maison du folklore.

Certificat de paiement à Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 337 180,45 \$ à Sintra inc. à titre de certificat de paiement numéro 3 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Facture de Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 383,74 \$ pour les travaux de pavage en traitement de surface double sur la rue du Domaine-Rochon.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adjudication du contrat pour le contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle caserne

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour la somme de 6 277,64 \$ à NCL Envirotek inc.

Certificat de paiement à Construction Julien Dalpé

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 114 424,95 \$ à titre de certificat de paiement numéro 2 pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne.

HYGIÈNE DU MILIEU

Adjudication du contrat pour la cueillette des boues

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour la cueillette des boues à la station de traitement des eaux usées pour les années 2018 à 2020 à EBI Environnement inc.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 937,50 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de rénovation du système de traitement des boues à la station de traitement des eaux usées.

Certificat de paiement à Norclair inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 37 599,01 \$ à titre de certificat de paiement numéro 8 pour les travaux de rénovation du système de traitement des boues à la station de traitement des eaux usées.



BILAN DES DÉCISIONS

URBANISME

Frais relatifs au fonds de parcs et terrains de jeux

Il est résolu à l'unanimité de facturer la somme de 2416 \$ à Immeubles ABM inc. pour le fonds de parcs et terrains de jeux pour le projet de lotissement des lots numéro 4 288 199 et 4 288 200 situés sur la rue Sincerny.

LOISIRS

Programme d'aide aux activités sportives et culturelles

Il est résolu à l'unanimité d'accepter les demandes de remboursement pour l'année 2017 pour la somme de 3 627,27 \$.

Facture de l'Association hockey mineur Joliette-Crabtree

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme 16 920 \$ pour l'inscription de 18 joueurs de hockey mineur.

Tarifs et horaire pour un camp de jour de la Semaine de relâche

Il est résolu à l'unanimité que les tarifs et l'horaire pour le camp de jour de la Semaine de relâche (5 au 9 mars) soient :

TARIFS	COÛT
Premier enfant	45 \$
Deuxième enfant	35 \$
Troisième enfant	30 \$
Service de garde	25 \$

SERVICES	HORAIRES
Service de garde	7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30
Camp de jour	9 h à 16 h

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.st-jacques.org/municipalite/greffe

Également, des copies en format papier sont disponibles, sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.



LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 4 décembre 2017, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 011-2017 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2018 sont tenues à 19 h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques, selon le calendrier suivant :

- Lundi 15 janvier 2018
- Lundi 5 février 2018
- Lundi 5 mars 2018
- Mardi 3 avril 2018 (lundi férié – Lundi de Pâques)
- Lundi 7 mai 2018
- Lundi 4 juin 2018
- Mardi 3 juillet 2018 (lundi férié – Fête du Canada)
- Lundi 6 août 2018
- Mardi 4 septembre 2018 (lundi férié – fête du Travail)
- Lundi 1er octobre 2018
- Lundi 5 novembre 2018
- Lundi 3 décembre 2018
- Mercredi 12 décembre 2018 (séance spéciale du budget)



Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.



SAINT-JACQUES

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018, 2019 ET 2020

2018

ADMINISTRATION

- Réaménagement de la mairie 40 000 \$

VOIRIE

- Pavage 600 000 \$
- Tracteur 55 000 \$
- Rue Dupuis (2^e couche de pavage) 25 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Projet rue Bro (règlement numéro 015-2016) 969 000 \$
- Projet rue Saint-Joseph (règlement numéro 001-2017) 1 900 000 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Défibrillateur 3 000 \$
- Véhicule incendie et équipement 42 000 \$
- Réfection de la caserne (règlement numéro 009-2016) 1 200 000 \$

AMÉNAGEMENT

- Pancarte de rues, phase 2 20 000 \$
- Aménagement du carrefour giratoire 10 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Module pour entraînement 30 000 \$
- Équipement et bordures terrains de pétanque 18 000 \$
- Aménagement de la Maison des jeunes 50 000 \$
- Asphaltage du stationnement Maison du folklore 10 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2018 : 4 972 000 \$



SAINT-JACQUES

2019

ADMINISTRATION

- Informatique – Équipements 15 000 \$

VOIRIE

- Pavage 275 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Réservoir d'eau potable (règlement numéro 003-2017) 3 500 000 \$
- Conduite d'amenée rang Saint-Jacques (règlement numéro 002-2017) 10 600 000 \$
- Traitement UV et usine d'épuration 2 000 000 \$

PARCS ET TERRAINS DE JEUX

- Module skatepark 100 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2019 : **16 490 000 \$**

2020

ADMINISTRATION

- Informatique - Équipements 15 000 \$

VOIRIE

- Pavage 275 000 \$
- Mobilier urbain 10 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Réfection du Centre culturel du Vieux-Collège 500 000 \$
- Projet toiture patinoire et plancher 200 000 \$
- Achat module de jeux 15 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2020 : **1 015 000 \$**

SAINT-JACQUES



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERMUNICIPALITÉS ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE LANAUDIÈRE

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un étudiant ou une étudiante résident de Saint-Jacques souhaitant vivre une expérience de travail sur le continent européen.

EXIGENCES

- Avoir entre 18 et 30 ans (18 ans minimum et 29 ans maximum au moment de l'inscription);
- Être de nationalité canadienne et résidant au Québec;
- Être étudiant (année scolaire en vigueur 2016-2017);
- Disponible pour toute la durée du programme;
- N'avoir jamais participé au programme;
- N'avoir jamais occupé un emploi d'été en France et ne pas avoir déjà obtenu à deux reprises un permis de travail en France;
- Être détenteur d'un passeport valide pour la durée du séjour (et au moins jusqu'à 3 mois après le retour);
- Pour les emplois en animation : être capable de justifier une expérience de 2 mois minimum avec des enfants, être détenteur d'un BAFA et produire un extrait de casier judiciaire vierge.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être mature et autonome pour s'intégrer rapidement à un nouveau mode de vie loin de chez soi;
- Être en mesure d'effectuer sérieusement son travail;
- Avoir de bonnes motivations à vivre l'expérience de travail.

DURÉE DE L'EMPLOI

- 6 à 8 semaines (de la fin juin à la fin août).

DOMAINES POSSIBLES (EMPLOI MUNICIPAL)

À déterminer :

- Animation (camp de jour, terrains de jeux, etc.);
- Accueil ou administration (tourisme, mairie, musée, bibliothèque, etc.);
- Entretien d'espaces verts, voirie, etc.

CONDITIONS SALARIALES

- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur de l'employeur (à déterminer);
- Les salaires sont versés à la fin du mois.

HÉBERGEMENT

- Hébergement en famille ou appartement municipal (gratuit).

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre indiquant vos motivations à vivre cette expérience de travail, avant le vendredi 2 mars 2018 à 12 h à :

Madame Josée Favreau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

SAINT-JACQUES



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

ANIMATEURS OU ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter des étudiants ou des étudiantes pour effectuer l'animation du camp de jour pour l'été 2018.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire (5 à 12 ans);
- Animer une variété d'activités;
- Élaborer une programmation d'activités pour son groupe d'âge;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités et des sorties;
- Accomplir toute autre tâche connexe;
- Être disponible pour travailler lors des événements spéciaux : Fête nationale, cinéma plein air, etc.

EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Être étudiant et étudier dans un domaine relié aux enfants;
- Être disponible du 11 juin au 17 août 2018;
- Être disponible pour les deux fins de semaine de formation (28-29 avril et 12-13 mai);
- Être disponible pour travailler le 24 juin lors de la célébration de la Fête nationale;
- Être disponible pour travailler lors des soirées d'inscriptions (1^{er} et 2 mai);
- Avoir de l'expérience comme animateur (un atout);
- Avoir suivi et réussi la formation DAFA (un atout);
- Avoir son attestation en secourisme d'urgence et RCR valide (un atout).

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être dynamique;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation;
- Avoir une bonne habileté à communiquer;
- Avoir un bon esprit d'équipe.

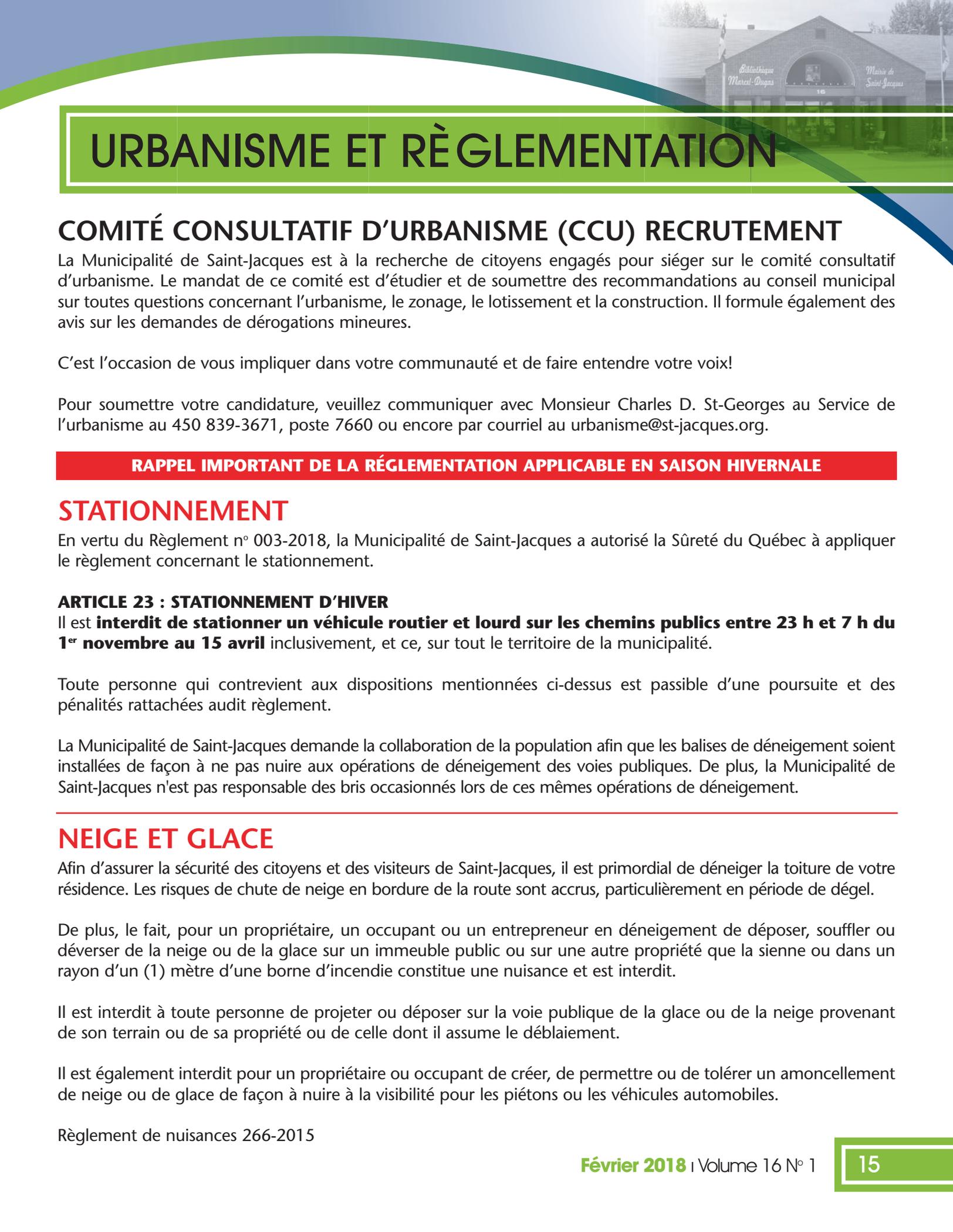
CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein 40 heures par semaine;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard, le dimanche 25 février 2018** à l'attention de :

Madame Josée Favreau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi. À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. Seules les personnes retenues seront contactées.



URBANISME ET RÉGLEMENTATION

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) RECRUTEMENT

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche de citoyens engagés pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme. Le mandat de ce comité est d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. Il formule également des avis sur les demandes de dérogations mineures.

C'est l'occasion de vous impliquer dans votre communauté et de faire entendre votre voix!

Pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec Monsieur Charles D. St-Georges au Service de l'urbanisme au 450 839-3671, poste 7660 ou encore par courriel au urbanisme@st-jacques.org.

RAPPEL IMPORTANT DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE EN SAISON HIVERNALE

STATIONNEMENT

En vertu du Règlement n° 003-2018, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 23 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est **interdit de stationner un véhicule routier et lourd sur les chemins publics entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui contrevient aux dispositions mentionnées ci-dessus est passible d'une poursuite et des pénalités rattachées audit règlement.

La Municipalité de Saint-Jacques demande la collaboration de la population afin que les balises de déneigement soient installées de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement des voies publiques. De plus, la Municipalité de Saint-Jacques n'est pas responsable des bris occasionnés lors de ces mêmes opérations de déneigement.

NEIGE ET GLACE

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial de déneiger la toiture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

De plus, le fait, pour un propriétaire, un occupant ou un entrepreneur en déneigement de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne ou dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie constitue une nuisance et est interdit.

Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement.

Il est également interdit pour un propriétaire ou occupant de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.

Règlement de nuisances 266-2015



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



VENIR EN **AIDE** LORS D'UN **INCENDIE**

Le 31 décembre dernier, jour festif pour la grande majorité d'entre nous, se transforma en un véritable drame pour un couple retraité de Saint-Jacques; leur résidence fut la proie des flammes. Des voisins bienveillants ont vite réagi suite au constat de l'imposante fumée qui s'échappait du domicile. Ils ont alerté les Services d'urgence et se sont précipités dans la résidence pour venir en aide à leurs voisins et évacuer la maison rapidement. Cet acte de bravoure a permis de sauver la vie aux victimes de l'incendie.

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Jacques tient à souligner sa gratitude au courageux couple qui n'a pas hésité à venir en aide à leur prochain en situation de détresse. Sans leur intervention héroïque, le dénouement de cet incendie aurait pu être une tragédie. Cette triste histoire rappelle à la communauté tout entière qu'il est primordial d'être vigilant et de s'entraider. Nous avons tous un devoir de citoyens à remplir que ce soit dans notre voisinage, notre communauté ou encore sur la route.

Après tous, la Sécurité publique c'est l'affaire de tous!

COMMENT ÉVACUER SI LE FEU PREND?

- S'il y a de la fumée, couvrez votre bouche et votre nez d'un linge mouillé et marchez à quatre pattes le long des murs pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez;
- Fermez les portes derrière vous pour ralentir la progression de la fumée;
- Touchez les portes et les poignées du revers de la main pour détecter la chaleur avant de sortir de la pièce;
- Si la porte est chaude, placez au bas de celle-ci un drap ou tout autre tissu pour éviter que la fumée pénètre dans la pièce. Dirigez-vous vers la fenêtre pour sortir ou, si c'est impossible, pour être évacué par les pompiers;
- Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes. Rappelez-vous que seuls les pompiers ont l'équipement de protection nécessaire pour sauver une personne ou un animal coincé à l'intérieur d'une résidence en flammes;
- Composez le 9-1-1 dès que vous êtes sorti.

EN CAS D'URGENCE, VOTRE RÔLE À TITRE DE CONCITOYEN CONSISTE À :

- Accueillir les personnes à la sortie de la résidence.
- Leur offrir réconfort et soutien dans le confort de votre domicile.
- Téléphoner au 911 pour signaler la présence et l'identité des personnes secourues.

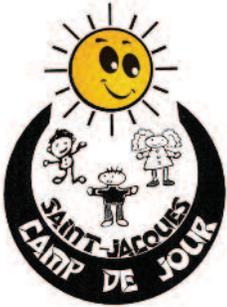
N'OUBLIEZ PAS VOTRE PROPRE SÉCURITÉ AVANT TOUT!



LOISIRS

NOUVEAUTÉ! CAMP DE JOUR

Semaine de relâche scolaire du 5 au 9 mars
Exclusif aux citoyens de Saint-Jacques.



Inscrivez votre enfant au camp de jour dès aujourd'hui!

Coût : Premier enfant : 45 \$ | Deuxième enfant : 35 \$ | Troisième enfant : 30 \$

Camp de jour de 9 h à 16 h

Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30 | Coût : 25 \$

Date limite d'inscription :

Dès aujourd'hui et ce, jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (30 enfants). Premier arrivé, premier servi!

Formulaire d'inscription disponible à la réception de la municipalité et sur notre site Internet :
www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

N'oubliez pas, vous pouvez profiter du sentier glacé, des patinoires, du prêt d'équipement hivernal et de la montagne pour glisser!

SENTIER GLACÉ

Cet hiver, un sentier glacé sera aménagé dans le parc afin de plaire aux amateurs de patin libre.

PATINOIRES

En plus de la grande patinoire éclairée, et afin de répondre aux besoins des tout-petits qui désirent jouer au hockey, une petite patinoire sera aménagée près des terrains de tennis.

Horaire régulier

Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
17 h à 21 h	17 h à 22 h	10 h à 22 h	10 h à 21 h

Horaire de la Semaine de relâche (5 au 9 mars)
Lundi au dimanche : 10 h à 22 h

**ENDROIT
CHAUFFÉ
POUR
CHAUSSER
LES PATINS
ET ACCÈS
AUX
TOILETTES.**

COMPTOIR DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

C'EST GRATUIT! Pièce d'identité exigée

Les fins de semaine, en période hivernale, il est possible d'emprunter de l'équipement plein air au parc Aimé-Piette. Le comptoir de prêt est localisé dans le bloc sanitaire près de la grande patinoire. Demandez au surveillant sur place, durant les heures d'ouverture de la patinoire, il lui fera plaisir de vous servir!

Équipements disponibles : 7 paires de raquettes pour adultes, 3 paires de raquettes pour enfants, 3 supports pour apprendre à patiner, 2 paires de bâtons de marche, 10 tapis luges.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Semaine de relâche scolaire

LUNDI 5 MARS

CARDIO EN FOLIE AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Venez bouger avec toute la famille lors d'une séance d'entraînement combinant des exercices cardiovasculaires, musculaires ainsi que des jeux coopératifs. Cette séance d'entraînement d'une durée d'environ 45 minutes s'adresse aux jeunes et moins jeunes qui désirent dépenser un surplus d'énergie dans une ambiance dynamique et amicale!

Quand : Premier groupe à 9 h 15 | Deuxième groupe à 10 h 15

Qui : Activité parent/enfant

Groupe : 30 participants par groupe (places limitées, inscription obligatoire)

Matériel requis : bouteille d'eau, espadrille et vêtement de sport



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

À VOS MARQUES, PRÊTS, RAQUETTES AU PARC DES CULTURES

Vous désirez vous initier à la raquette ou simplement participer à un circuit animé de l'un de vos sports favoris? La randonnée proposée d'une durée d'environ 60 minutes vous permettra de profiter du grand air tout en exécutant quelques exercices musculaires et cardiovasculaires. Parents et enfants sont les bienvenus!

Quand : De 13 h à 14 h

Qui : Activité parent/enfant

Groupe : 10 participants (places limitées, inscription obligatoire)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

MARDI 6 MARS

ATELIER DE DOUBLAGE AU CENTRE CULTUREL DU VIEUX-COLLÈGE (Local 25)

À partir d'un extrait d'un court métrage d'animation, les enfants interprètent un personnage en synchronisant leur voix aux mouvements de bouche du personnage et au texte défilant sous l'image à l'écran.

Objectif de l'atelier :

- Initiation aux techniques du doublage tout en s'amusant.
- Rédaction écrite et exercice oral humoristique pour la post-synchro.
- Dépasser le regard et le jugement des autres.
- Privilégier le processus au résultat.

Quand : Premier groupe à 9 h | Deuxième groupe à 13 h

Qui : Les enfants de 5 à 12 ans

Groupe : 25 participants par groupe (places limitées, inscription obligatoire)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : JOANIE BUISSON | BIBLIO@ST-JACQUES.ORG | 450 831-2296

LOISIRS

MERCREDI 7 MARS

SORTIE À LA STATION DE SKI MONTCALM

Rendez-vous à 7 h au Centre culturel du Vieux-Collège (CCVC) pour un départ en autobus à la Station Ski Montcalm pour une journée de **glissade sur tube!** Le retour est prévu pour 17 h.

Si vous souhaitez faire du ski, nous avons un tarif préférentiel (25 % de rabais sous preuve de résidence à l'achat d'un billet journalier).

PLACES LIMITÉES!

Coût : 10 \$
Inclut le billet
de glissade
sur tube et
le transport!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

ACTIVITÉ DE LECTURE ET DE ZOOTHÉRAPIE À LA BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS

Séance de lecture en compagnie d'un animal et d'une intervenante certifiée.

Cette activité a pour objectif de développer l'estime de soi et l'épanouissement personnel de l'enfant.

Quand : De 10 h à 12 h

Qui : Pour tous

Groupe : 15 participants (places limitées, inscription obligatoire)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : JOANIE BUISSON | BIBLIO@ST-JACQUES.ORG | 450 831-2296

TABATA/CROSS-TRAINING À LA MAISON DU FOLKLORE

Êtes-vous prêt à vous dépasser? Deux des cours les plus difficiles jamais offerts ne font maintenant plus qu'un! Tabata /Cross training est un entraînement qui combine des exercices faisant travailler différentes parties du corps et ce, par intervalles à très haute intensité suivi de courtes périodes de repos.. Motivant et intense*, la fusion de ces méthodes sera votre défi ultime.

Quand : À 18 h

Groupe : 14 participants (places limitées, inscription obligatoire)

Matériel requis : Bouteille d'eau, espadrille et vêtement de sport



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

ZUMBA FITNESS À LA MAISON DU FOLKLORE

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 calories par heure.

Quand : À 19 h 30

Groupe : 20 participants (places limitées, inscription obligatoire)

Matériel requis : Bouteille d'eau, espadrille et vêtement de sport



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

JEUDI 8 MARS

**ATELIER DE FABRICATION DE CERFS-VOLANTS AVEC VENT-EKINOX
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE**

Venez fabriquer des cerfs-volants avec vos enfants! Soyez créatif et sans limite, plaisir garanti!

Quand : Premier groupe de 10 h à 11 h 30 | Deuxième groupe à 13 h à 14 h 30

Qui : Les enfants de 5 à 12 ans (bienvenue aux parents)

Groupe : 25 participants par groupe (places limitées, inscription obligatoire)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

VENDREDI 9 MARS

ZUMBA KIDS AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Ce cours est la version pour enfants de la Zumba Fitness. Il est conçu pour les plus jeunes avec des chorégraphies plus faciles à mémoriser et des mouvements adaptés à leurs âges.

La coordination des gestes, la mémoire, la créativité, l'équilibre gestuel et la discipline sont des éléments que vos enfants développeront pendant ce cours tout en s'amusant.

Quand : De 10 h à 11 h

Qui : Les enfants de 5 à 12 ans

Groupe : 30 participants par groupe (places limitées, inscription obligatoire)

Matériel requis : Bouteille d'eau, espadrille et vêtement de sport (de couleurs vives de préférence)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER | LOISIR@ST-JACQUES.ORG | 450 839-3671, POSTE 7670

CINÉMA AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE À 13 H 30



Bienvenue à tous

Pop-corn,
bonbons et
autres
confiseries vous
attendent!

La Bibliothèque municipale Marcel-Dugas prolonge ces heures d'ouverture à l'occasion de la semaine de relâche scolaire! Consultez l'horaire à la page 25.



LOISIRS

SAMEDI 10 MARS

MAÎTRE SOURDIF VOUS OUVRE LES PORTES DE SON DOJO DE TAEKWONDO

Il y aura en outre des démonstrations de taekwondo et vous allez participer à une séance d'art martiale. Veuillez être habillé pour faire du sport!



COURS DE TAEKWONDO | Session : Du 24 février au 21 avril (7 semaines)

PREMIER GROUPE : 4-5 ans

Coût : 60 \$

Quand : Samedi 9 h à 9 h 50

DEUXIÈME GROUPE : 6 ans et plus, ados, adultes, parent-enfant

Coût : 80 \$

Quand : Samedi de 9 h à 10 h 30

TROISIÈME GROUPE : 20 ans et plus

Coût : 120 \$

Quand : Samedi de 9 h à 12 h

Professeur : Maître Jacques Sourdif

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

CHANTAL FILLION | 450 752-2629 | JSTAEKWONDO@VIDEOTRON.CA



ATELIERS CULINAIRES INTERACTIVES

Qui : Les enfants de 5 à 12 ans

Session : De janvier à juin

Groupe : 8 enfants à la fois

Quand : Un samedi matin sur deux
(possibilité d'ouvrir des ateliers le dimanche selon la demande)

Coût : 25 \$ par enfant par atelier

Lieu : À l'atelier Aux Saveurs Champêtres
(39, rue Saint-Jacques)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Chantale Cadieux

450 397-1297 | saveurschampêtres@videotron.ca



«SKIEZ À PLANCHE»

LES SAMEDIS

20 ET 27 JANVIER

3, 10, 17 ET 24 FÉVRIER

3 MARS

TARIFS

ÉTUDIANTS	33,50 \$
ADULTES	39 \$
BEL ÂGE (6-12 ANS/60-74 ANS)	28 \$
TRANSPORT (ALLER-RETOUR)	10 \$

**Billets
disponibles
dès maintenant**

VINCENT GRENIER | 450 839-3671, POSTE 7670 | LOISIR@ST-JACQUES.ORG

Piscine Collège Esther-Blondin

Les samedis de
13 h 30 à 15 h 30

3 février

3 mars

7 avril

5 mai

Casque de bain obligatoire

GRATUIT!



LOISIRS



HORAIRE DU PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE DANS LA MRC DE MONTCALM

Du 3 septembre 2017 au 20 avril 2018

Jour	Heures	Endroit
Dimanche	10 h 15 à 12 h 15	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Lundi	11 h 45 à 12 h 45	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Lundi	14 h à 15 h	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10 h à 11 h	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	18 h 30 à 19 h 30	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Mercredi	18 h 15 à 19 h 15	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Jeudi	10 h à 11 h	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11 h 45 à 13 h 15	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Vendredi	14 h 30 à 16 h 30	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19 h 15 à 21 h 15	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Samedi	10 h à 12 h	Complexe JC Perreault (Glace 1)

Veillez noter qu'il n'y aura pas de patinage libre aux dates suivantes :

- 1^{er} janvier
- 27 janvier
- 3 février
- 17 février
- 24 février

Tarifs : Résidents de la MRC de Montcalm, aucuns frais sur présentation d'une pièce d'identité avec preuve de résidence.



Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1
Tél. : 450 439-2411

Complexe JC Perreault
620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0
Tél. : 450 588-4888



Association de Soccer Nouvelle-Acadie

Période d'inscription pour l'été 2018

7-8 février de 18 h à 20 h

Salle municipale de Saint-Liguori
(750, rue Principale, Saint-Liguori)

14-15 février de 18 h à 20 h

Centre culturel du Vieux-Collège
(50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques)

Un rabais de 20 \$ vous sera offert si votre enfant est inscrit lors des quatre dates prévues. Après ces dates, vous devrez payer le prix régulier. Nous accordons également un rabais de 50 % sur la 3e inscription dans une même famille. Le rabais est accordé sur l'inscription la moins chère et il ne s'applique pas pour le senior.

Lors des inscriptions, vous devez :

- Faire essayer l'uniforme à votre enfant
- Apporter la carte d'assurance maladie
- Payer par chèque

Micro soccer	: 110 \$
5 X 5 (U7-US)	: 160 \$
7 X 7 (U9-U10)	: 170 \$

9 X 9 (U11-U12)	: 185 \$
11 X 11 (U13 à U18)	: 215 \$
Senior	: 235 \$

Veuillez prendre note que le classement de votre enfant se fait selon son année de naissance.

Micro: 2013-2012
U8: 2011-2010
U9: 2009

U10: 2008
U11: 2007
U12: 2006

U14: 2005-2004
U16: 2003-2002
U18: 2001-2000

Si votre enfant porte des lunettes pour la vue, il devra obligatoirement porter des lunettes sportives conçues pour la pratique des sports.

Chaque année, le succès de notre saison dépend des bénévoles qui s'impliquent auprès du club.

LES JEUNES ONT BESOIN DE VOUS!

ARBITRES RECHERCHÉS

Si vous êtes âgés de 14 ans et plus, et que vous vous sentez arbitre, contactez Nancy Pepin
nancypepin21@gmail.com

ENTRAINEURS RECHERCHÉS

Si vous aimez le soccer et avez envie de vous impliquer,
Contactez André Pellerin
andrepellerin79@hotmail.com

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

HORAIRE RÉGULIER

Lundi 14 h à 20 h

Jeudi 14 h à 20 h

Mardi 14 h à 18 h

Samedi 10 h à 12 h



HORAIRE SPÉCIAL SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE DU 5 AU 10 MARS

Lundi 13 h à 20 h

Jeudi 13 h à 20 h

Mardi 13 h à 18 h

Samedi 9 h à 12 h

Mercredi 9 h à 12 h

EXPOSITION DES DESSINS DE DANIEL LAMARRE ET LES PARTICIPANTS AU COURS

TOUTE L'ANNÉE pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Venez admirer des œuvres produits par des résidents de Saint-Jacques et de la région de Lanaudière.

EXPOSITION DES ŒUVRES DE L'ARTISTE PEINTRE KATHERINE MIREAULT DU 5 FÉVRIER AU 7 AVRIL

Katherine Mireault peint depuis une dizaine d'années. Autodidactique, elle est une personne joyeuse ce qui se reflète beaucoup dans son art. Elle aime tout ce qui est coloré, éclatant, et qui sort de l'ordinaire. Elle peint selon ses émotions et s'inspire de la nature, des gens et des couleurs autour d'elle. L'art lui permet de laisser sortir ses émotions et elle espère que ses toiles évoqueront quelque chose en vous !





Soirée Coups de cœur

nous fait plaisir de vous accueillir à la bibliothèque le **mercredi 21 février à 19 h** pour partager vos coups de cœur littéraires.



INSCRIPTION AU CLUB DU RAT BIBOCHE



Biboché invite les petits de 3 à 6 ans et leurs parents à découvrir l'univers passionnant de la lecture en s'inscrivant à son miniclub. Les membres du Club du rat Biboché auront accès à une collection de livres qui leur sera spécialement réservée, et auront le privilège de participer à des concours, des contes et des coloriages.

Du 1^{er} au 28 février, il est possible d'inscrire vos enfants en composant le 450 831-2296 ou en vous rendant à la bibliothèque Marcel-Dugas.

ATELIERS D'ÉCRITURE (*PLACES DISPONIBLES*)

Vous désirez laisser un héritage à vos descendants? Apprendre à mieux vous connaître et vous faire connaître? Quoi de mieux que l'association « J'écris ma Vie »!

Ce programme est offert sous forme d'ateliers dans une atmosphère chaleureuse et amicale. Ces ateliers s'adressent aux hommes et femmes de tout niveau académique, toute condition sociale et de tous âges. Une animatrice vous guidera dans l'écriture de votre histoire.

- Programme de deux ans réparti comme suit :
17 rencontres par année à raison de 3 heures aux 15 jours.
- Les ateliers se déroulent les mardis (aux deux semaines) de 9 h 30 à 12 h à la bibliothèque Marcel-Dugas.

INFORMATION ET INSCRIPTION :
450 831-2296



VOS ORGANISMES



DES MILLIERS DE GESTES À CÉLÉBRER DANS VOTRE MUNICIPALITÉ!

Depuis 10 ans, les Journées de la persévérance scolaire (JPS) rappellent à chacun qu'il peut être un + dans la réussite éducative des jeunes. Et depuis, des milliers de gestes ont été posés afin de les aider à persévérer. Le CREVALE profite des célébrations du 10e anniversaire des JPS dans Lanaudière pour souligner l'engagement de votre municipalité à la réussite des jeunes de notre région.

Votre municipalité offre des activités de loisir diversifiées ou des camps de jour à votre enfant!

- Elle lui offre ainsi une occasion d'améliorer son estime de soi. En découvrant ses forces et ses difficultés, il développe sa confiance en ses capacités. Il peut ensuite persévérer dans d'autres domaines.

Votre bibliothèque municipale propose des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pour vous et votre enfant!

- C'est en jouant avec les livres, les sons, les chiffres et les lettres que votre enfant développe le goût de lire et d'écrire. Avoir du plaisir à lire aide à mieux réussir à l'école.

Votre enfant a visité la caserne de pompiers, ou votre ado a fait un stage d'un jour pour découvrir les métiers présents à la municipalité!

- Ce sont de belles invitations pour nourrir leurs rêves d'avenir et ainsi les motiver à poursuivre leurs études.

Vous aimez faire des activités familiales telles que du vélo sur des pistes cyclables sécuritaires ou jouer au hockey sur une patinoire extérieure!

- En aménageant les espaces publics, votre municipalité encourage les saines habitudes de vie nécessaires à la persévérance scolaire.

Du 12 au 16 février prochain, c'est toute la population lanaudoise qui est conviée à poser des gestes pour que de plus en plus de jeunes et d'adultes d'ici obtiennent un premier diplôme ou une première qualification. Consultez le site crevale.org pour vous inspirer.

Vos gestes, un + dans leur réussite!

VOS ORGANISMES

Le Groupe d'Entraide et d'Amitié Saint-Jacques

Comité local du Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Lundi 12 février :

Saint-Valentin avec le Plaisir de bouger. Exercices sur chaise pour les 65 ans et plus.

Chacun y va à son rythme selon ses capacités. À 13 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Jacques. 5 \$/personne

INFORMATION ET INSCRIPTION : Lise B. Gagnon | 450 839-3378.

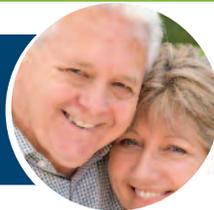
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTCALM : ATELIERS DE STIMULATION COGNITIVE PAR LE CHANT



Vous prenez soin d'une personne qui vit avec des pertes cognitives? Vous souhaitez vous offrir un temps de répit tout en permettant à la personne d'être dans une situation de réussite? Voici des ateliers de stimulation cognitive par le chant pour une personne en perte d'autonomie cognitive. Tous les jeudis de 13 h 15 à 16 h, au Centre d'Action Bénévole de Montcalm, à Saint-Esprit. Transport disponible (6 \$).

INFORMATION OU INSCRIPTION : Johanne Lavallée, 450 839-3118 ou 1 888 839-3440 poste 232.

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Nous aimerions offrir des ateliers de peinture et faux vitrail sur porcelaine et rondelle de bois. Le montant et les journées d'atelier sont à déterminer selon le nombre de participants.

Mercredi 7 février à 19 h 30 : Super Bingo

Mardi 13 février à 10 h 30 : Conférence d'une représentante du Gouvernement Fédéral
(Sujet : Aide sur tous les services offerts)

à 13 h 30 : Dîner de la Saint-Valentin (on porte du rose ou du rouge)

Vendredi 23 Février à 19 h 30 : Soirée de danse

Lundi 12 Mars : Voyage à L'Oratoire

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : Rita Leblanc Coderre | 450 839-6567 ou Rita Brisson | 450 839-6816

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES SERVIS DE 8 H À 12 H - 4 \$

Les dimanches : 11 février - 11 mars - 8 avril

Prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège, 50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 559-5774



VOS ORGANISMES



SHÉNA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

20 février 2018 : 23^e Assemblée générale de la S.H.É.N.A. à 19 h pour les membres

Événement spécial : Démonstration et mini-atelier de l'utilisation du Paverpol par Madame Jacinthe Brissette à 20 h 15 pour tous.

« DE VIEUX T-SHIRT À LA STATUE DE JARDIN »

Le Paverpol est un matériel artistique unique qui résiste aux intempéries et au gel. Le Paverpol est un durcisseur sous forme liquide qui adhère à tous les matériaux naturels. Vous apprendrez comment créer de magnifique statue, décoration murale, animaux et objets de votre imagination. Vos créations pourront embellir votre intérieur et votre aménagement paysager.

La rencontre se fera au Centre Culturel du Vieux-Collège, 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.

Le coût est de 15 \$ pour une carte de membre individuel et de 20 \$ pour une carte de membre conjoint.

Bienvenue à tous!

INFORMATION ET INSCRIPTION : Jeanne d'Arc Patenaude 450 759-6907



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Samedi 24 février | Sortie à la piste champêtre de Notre-Dame-des-Prairies avec Lyne Bourbonnais et Bertrand Dumont.

Le départ aura lieu à 8 h 45 au stationnement de la piste champêtre, sur le rang Sainte-Julie, près de la rue Jean-Duceppe à Notre-Dame-des-Prairies. Durée: La randonnée devrait durer environ 3 h 30, dans un sentier boisé, sur environ 4 kms (aller-retour) et il n'y a pas de dénivelés importants. Prévoir les raquettes, les bâtons de marche, les jumelles, l'appareil photo et le guide d'identification. Après la sortie, ceux qui le désirent pourront apporter leur lunch et dîner chez-nous tout près de la piste. Prière de vous inscrire auprès de Bertrand Dumont, par courriel, à bertranddumont@hotmail.com afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique.

Samedi 3 mars | Sortie à Saint-Esprit/Saint-Roch-de-l'Achigan avec Richard Léveillé

En voiture, nous explorerons la région à la recherche des harfangs, buses et autres oiseaux d'hiver. Compte tenu de la durée de l'activité, un arrêt sera prévu pour le dîner dans un resto du coin. La rencontre aura lieu dans le stationnement de l'église de Saint-Esprit à 8 h 30. Portez des vêtements chauds et apportez jumelles et livre d'identification. Prière de vous inscrire à l'adresse courriel richl1@videotron.ca afin d'être avisés de tout changement. Au plaisir de vous compter parmi nous, bienvenue à tous.

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987



INFORMATION

BULLETIN D'INFORMATION LE JACOBIN

RAPPEL AUX ORGANISMES DE SAINT-JACQUES. Afin de nous permettre de préparer le montage du bulletin, nous vous demandons de respecter les dates de tombée suivantes :

Mois de publication	Date de tombée
Janvier	Relâche
Février	5 janvier
Mars	9 février
Avril	9 mars
Mai	6 avril
Juin	4 mai

Mois de publication	Date de tombée
Juillet	8 juin
Août	Relâche
Septembre	10 août
Octobre	7 septembre
Novembre	5 octobre
Décembre	9 novembre

Veillez nous fournir un texte en format Word (.doc) par courriel à communication@st-jacques.org.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

RAPPEL | TEMPÊTE HIVERNALE

Lors d'une journée de tempête hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant en bordure de rue le matin même de la collecte. **Il est de votre responsabilité d'assurer un déneigement adéquat et de permettre un accès facile pour les éboueurs.**

Cette façon de faire a pour but de diminuer les risques de renversement de votre bac par les déneigeurs, d'éviter les bris et surtout de faire en sorte que vos matières résiduelles soient collectées.

DES QUESTIONS? 1 800 781-8111, poste 228 | www.ebiqc.com

SOYONS ÉCORESPONSABLES

Le Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Jacques tient à rappeler qu'il est DÉFENDU de **déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes** au risque d'engorger et d'occasionner des bris au réseau d'égout.

Le Règlement 44-2000 présente la liste complète des matières dont le rejet est interdit en tout temps dans les réseaux d'égout unitaire ou sanitaire.

DOIVENT ÊTRE JETÉS AUX ORDURES :

Tous chiffons, lingettes à nettoyer, essuie-tout, serviettes et tampons hygiéniques, bandages, tampons à récurer, cure-oreilles, charpies de sècheuses et tout autres déchets solides susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou nuire au fonctionnement propre de chacune des parties du réseau d'égout et de l'usine de traitement des eaux usées. Il est également interdit d'y jeter des déchets industriels, des matières explosives ou inflammables ainsi que des substances contenant des antibiotiques, médicaments, biocide ou autres, cela pourraient engendrer des problèmes écologiques.

Rappelez-vous qu'en rejetant ces produits dans les égouts, c'est comme si vous les déposiez vous-même dans nos cours d'eau.

INFORMATION



AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS



ÉCOCENTRE

Du 14 avril au 17 novembre 2018, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne et ce, gratuitement et sans limites de visite.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte spéciale de feuilles et gazon

Collecte de sapins naturels

Collecte des matières organiques (bac brun)

Collecte des encombrants

Jour de collecte des RDD (19 mai)

Collecte des ordures ménagères

Vente-débaras (19 au 21 mai)

Congés fériés

